



Soyons En S emblé

Lettre d'information municipale de Soyons

N°35 – Octobre 2023

Entrée en vigueur du stationnement réglementé dans le centre village

ZONE
BLEUE



Depuis le début de notre mandat, à l'écoute des habitants du centre village, nous avons mené plusieurs réflexions sur les modalités de stationnement de ce quartier.

Nous avons déjà eu l'occasion de communiquer sur le sujet (rencontres de quartier au printemps, bulletin municipal du mois de juin) : le stationnement résidentiel sera effectif à compter du 1^{er} novembre prochain dans le centre village (secteur situé globalement dans un triangle délimité par le temple, l'église et le magasin Vival).

Ce secteur sera désormais en "Zone bleue", c'est-à-dire en zone de stationnement réglementé. Il s'agit de permettre aux habitants du centre village d'utiliser les places de ce secteur en priorité. Pour cela, ils devront se procurer une vignette spécifique en Mairie (un courrier explicatif leur sera adressé dans les prochains jours) et l'apposer sur leur véhicule. Cette vignette sera, bien entendu, gratuite.

En pratique, qu'est ce qui est autorisé, qu'est-ce qui ne l'est pas ?

- De 8h à 18h du lundi au vendredi : tout le monde pourra se garer durant un maximum de 2 heures dans le périmètre sur les places tracées à cet effet, en présentant un disque bleu sur le pare-brise avant de son véhicule. **Tous les habitants du centre village bénéficiaires d'une vignette de résident apposée sur leur véhicule pourront stationner sans limitation de durée et sans disque bleu.**
- De 18h à 8h tous les jours ainsi que les week-ends et jours fériés : seuls les véhicules présentant une vignette de résident pourront stationner dans le périmètre. De ce fait, si vous n'habitez pas dans le quartier, vous ne pourrez plus vous y garer sous peine de verbalisation.

La Police Nationale fera régulièrement des rondes pour vérifier le bon respect de ces règles. Il est à noter que les véhicules autres que des voitures (légères) devront également se garer hors du secteur (de 18h à 8h), même si leur propriétaire réside dans le secteur.

Nous sommes conscients des changements que ces aménagements vont occasionner pour l'ensemble des habitants et visiteurs mais ils répondent à des besoins exprimés par les habitants du centre village depuis de nombreuses années. Pour rappel, des parkings sont disponibles près de la Mairie, de la salle des fêtes et au Brégard.



Repas des Aînés

Comme chaque année les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir d'inviter nos Aînés à un repas festif le **samedi 2 décembre à 12h** au Mas de Crussol à Guilherand Granges.

Si vous avez 70 ans et plus et qu'au-delà du 1^{er} novembre vous n'avez pas reçu votre invitation vous pouvez envoyer un mail au CCAS à l'adresse ccas@soyons.fr ou appeler la Mairie au 04 75 60 93 12 pour nous le signaler. Nous serons ravis de vous faire parvenir l'invitation.

Panneau Pocket : l'information municipale dans votre poche !



Pour être tenus informés en temps réel de l'information municipale, nous vous rappelons que vous pouvez utiliser l'application "**Panneau Pocket**" sur votre smartphone (disponible sous Android et iOS).

Entièrement gratuite, elle vous permet de recevoir des alertes dès qu'une information est publiée par nos services. Elle reprend les informations publiées sur le panneau lumineux proche de la boulangerie, mais de manière plus complète, avec notamment la possibilité de cliquer sur des liens internet.

Un outil extrêmement précieux !

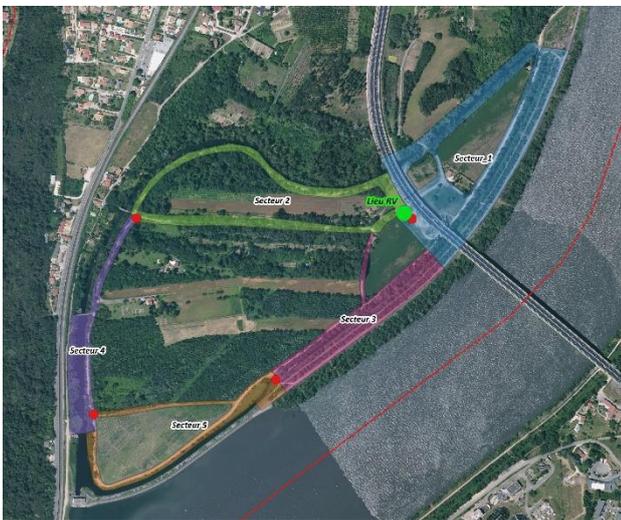


Nettoyage des berges du Rhône à Soyons

Comme chaque année, la municipalité de Soyons organise un nettoyage des berges du Rhône, en collaboration avec l'APPV (l'Association des Pêcheurs de la plaine de Valence) et la Truite de l'Embroye et du Turzon. Cela consiste à ramasser les déchets de toutes sortes que l'on retrouve un peu partout, en particulier le long des lînes. Cette année, l'événement aura lieu le **samedi 28 octobre de 9h30 à 11h30** à la Lîne de Blaud aux Freydières. Le rendez-vous est fixé sous le pont des Lînes ; plusieurs secteurs ont été identifiés et plusieurs points de collectes sont prévus (voir carte ci-dessous). Prévoir une tenue adaptée pour l'occasion.

Des rafraîchissements seront offerts à l'issue du nettoyage.

Soyons nombreux à y participer pour que ce lieu reste accueillant pour tous !



RECTIFICATIF – Coordonnées Cabinet Infirmières

Une erreur s'est glissée dans les coordonnées téléphoniques du cabinet d'infirmières, présenté avec les professionnels de santé installés à Soyons, dans la page 22 du dernier Bulletin Municipal.

Le cabinet d'infirmières de Françoise Chadourne, Naïla Dours et Faustine Murat, installé 3 avenue Olivier de Serres, est joignable au **04 75 60 72 64**.

LE COMITÉ DES FÊTES DE SOYONS

VOUS INVITE À SON

MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 9 DÉCEMBRE ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023

- NOMBREUX EXPOSANTS
- PROMENADE À PONEYS
- MANÈGES
- STAND MAQUILLAGE ET DESSIN
- RESTAURATION
- FEU D'ARTIFICE (samedi 9 décembre à 20h00)

PLACE DE LA MAIRIE

SAMEDI 9 DÉCEMBRE DE 15H00 À 22H00

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE DE 10H00 À 18H00